

Formation santé sécurité des membres de la CSSCT

Entreprise de moins de 300 salariés

PROGRAMME

Partie théorique

Module 1 : Le contexte et les enjeux de la Santé-Sécurité

- Définitions : accidents du travail, de trajet, maladie professionnelle. Les enjeux financiers, coût direct et indirect.
- Mesurer les résultats : Les indicateurs (TF, TG...)
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés
- Les principes généraux en santé et sécurité
- Les responsabilités juridiques dans l'entreprise : civile, pénale, et règlement intérieur. La délégation de pouvoir
- L'organisation et structure des réglementations (Code du travail, recommandations de la CNAM, normes, Directives)
- Les acteurs SSE internes et externes : rôles, missions et responsabilité de chacun.
- Les ressources documentaires du CSE
- Les formations obligatoires (accueil et formations aux postes de travail)
- Les affichages obligatoires.
- Les différents systèmes de managements SSE

Module 2 : Réaliser des inspections et analyser les risques

- Quels risques prendre en compte ? santé, physique et mentale des salariés
- Les principaux risques professionnels : risques psychosociaux (RPS), TMS, risques chimiques, déplacements, machines et équipements de travail, incendie, travaux d'entreprises extérieures
- Le document unique et l'évaluation des risques professionnels
- Quand et comment procéder à une inspection ?
- Grilles et check-lists d'identification des risques
- Etablir le lien avec le document unique d'évaluation des risques (DUER)
- Remontée d'information auprès du CSE

Module 3 : Le traitement des événements accidentels

- Mécanisme de l'accident : compréhension de la multi causalité
- Intérêt de l'analyse des accidents, incidents et situations dangereuses.
- Recueil à chaud des circonstances.
- Méthodologie de recueil des faits : ITAMAMI, QQQOCP, 5M...
- Méthode d'analyse par l'arbre des causes
- Le choix et la pertinence des mesures correctives
- La communication et diffusion des résultats des analyses



Durée

3 jours



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

Membres élus de la CSSCT
Entreprise de 50 à 300 salariés

Objectifs pédagogiques

Permettre aux membres de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail, d'assurer leurs fonctions et les différentes missions confiées au cours de leurs mandats, conformément la réglementation.

Méthodes pédagogiques

- Exposés de cours
- Exercices de groupe
- Discussions

Mode d'évaluation

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

Partie pratique

- Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail
- Réaliser une analyse d'accident par la méthodologie de l'arbre des causes
- Réaliser des évaluations des risques à partir de situations de travail
- Préparer une enquête de terrain
- Préparer et animer une réunion du C.S.E. axée sur la Commission S.S.C.T.
- Créer un plan d'actions en santé et sécurité
- Rédiger un plan de prévention

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.